

Le club de canoë-kayak de Versailles est un club familial d'une trentaine de membres pratiquant le kayak pour le loisir. Les encadrants et membres du bureau ont à cœur d'encourager les femmes à progresser dans leur pratique du kayak, à se tourner vers l'encadrement et à prendre des responsabilités au sein du club. Ce projet se décline à travers plusieurs actions.

### Achat de matériel pour les adhérentes

Le club a acheté en 2019 un playboat Blaze de petit volume, permettant à Nadège de progresser dans sa pratique du kayak de rivière. Il s'est également doté en 2019 de deux kayaks de mer, le Venture Jura adapté à la morphologie de Marie-Pierre et le Ligue de Bretagne adapté à celle de Nadège. **Ceci leur a permis de participer aux premières sorties mer organisées par le club, qui souhaite développer cette activité.**



Nadège dans son Ligue de Bretagne à Locquirec le 24 octobre 2020

### Prise de responsabilité des femmes au sein du bureau

Début 2019, parmi les 6 membres du bureau (président, vice-président, secrétaire, trésorière, responsable du matériel et responsable de l'activité mer), il n'y avait qu'une seule femme. Le vice-président et le secrétaire ne souhaitant pas être renouvelés, le club a encouragé les adhérentes à saisir cette occasion pour faire partie du bureau. Confortée par ces encouragements, Marie-Pierre, qui est membre du club depuis 25 ans, s'est proposée pour être vice-présidente. Nadège, adhérente depuis 4 ans, s'est proposée pour être secrétaire du club. Marie-Pierre et Nadège ont été élues à ces fonctions lors de l'assemblée générale de février 2019. Christine, qui est trésorière depuis 18 ans, est restée à sa fonction. **Le club peut donc désormais se targuer d'avoir atteint la parité au sein de son corps décisionnel.**

Ainsi intégrée dans le bureau, Marie-Pierre a participé aux nombreuses réunions du comité départemental et régional, et a constitué son réseau avec les autres clubs. Nadège a quant à elle acquit de plus en plus de responsabilités au sein du club, en gérant les inscriptions, les relations avec l'extérieur, puis en organisant les sorties. Marie-Pierre et Nadège sont également motrices dans la prise de décision au niveau du club, par exemple sur l'achat de matériel et le choix des sorties.



Nadège et Maryse à Cergy le 25 août 2019

### Incitation à l'encadrement

En parallèle, les membres du bureau ont encouragé Marie-Pierre à renouveler son monitorat, et Nadège à suivre la formation AMFPC eau calme - rivière, à laquelle elle a participé en septembre-octobre 2020. **Marie-Pierre et Nadège ont ainsi encadré de nombreuses sorties depuis 2019, notamment à Cergy, à Vaires-sur-Marne, sur l'Andelle et sur l'Eure.**



Marie-Pierre encadre un groupe à la sortie découverte du 20 septembre 2020 à Cergy

## Résultats et perspectives

En plus de l'impact direct sur les encadrantes, nous avons constaté que ces actions ont porté leurs fruits au niveau de la proportion de femmes parmi les nouveaux adhérents : alors qu'elles représentent habituellement une minorité, elles constituaient la moitié des nouveaux licenciés en septembre 2020. En effet, les femmes osent davantage venir lorsque la personne qui organise les sorties et gère le club est elle-même une femme. Elles peuvent s'identifier aux organisatrices et encadrantes, et n'hésitent pas à nous faire part de leur appréhension et des questionnements ou difficultés qu'elles rencontrent. Tout cela permet aux adhérentes de se sentir à l'aise au sein du club, et les motive à progresser dans leur pratique du kayak.

Nous souhaitons continuer sur cette lancée en organisant et encadrant de nouvelles sorties, et en aidant les licenciées à s'améliorer, en tenant compte de leurs contraintes et appréhensions, et en les conseillant, avec empathie et bienveillance 😊



Sortie sur l'Eure le 11 octobre 2020

(en haut : tous les participants ; en bas : Elise et Hayley, deux nouvelles adhérentes du club)

